

## CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DE LA CGT EDUC'ACTION

Fin mars 2022 à GUIDEL (56), 300 syndiqué-es se sont réuni-es pour un congrès extraordinaire de la CGT EDUC'ACTION. Extraordinaire à plus d'un titre ! Au menu : modifications statutaires, féminisme, parité des instances, pôle d'inclusion scolaire et AESH et unification syndicale.

### Unification, unité

LE DOCUMENT d'orientation discuté concernait la crise du syndicalisme et comment l'enrayer. Après des débats et des discussions en commission et en plénière, le texte questionne, projette et trace un futur vers une unification du syndicalisme de lutte et transformation sociale avec la FSU et SUD éducation au sein de la CGT. D'ores et déjà la CGT Educ'Action est une interlocutrice de premier plan de la FSU. La question de l'unification nous oblige à comparer, outre nos lignes revendicatives, la forme de notre outil syndical à celui de nos partenaires pour nous interroger sur le type d'organisation que nous souhaitons collectivement, les lignes que nous n'accepterons pas de franchir et les points sur lesquels nous pouvons envisager des transformations. Un processus d'unification à la base suppose des pratiques communes intersyndicales pérennes, des sections d'établissement aux syndicats départementaux.



Pour engager un tel processus, il est indispensable de partager une démarche et une stratégie syndicale dans les luttes et par des campagnes communes (tribunes communes, tracts, tournées d'établissements, HIS). C'est autour de plateformes revendicatives partagées qu'un engagement dans l'unité d'action doit se construire. Cela



doit être mené dans la durée par les organisations syndicales concernées. À titre expérimental, des sections uniques d'établissement constituées des syndiqué-es des sections CGT Educ'Action et des sections syndicales des organisations qui souhaiteront s'investir à la base dans le processus d'unification syndicale pourraient être constituées. Les listes communes aux élections peuvent contribuer également au processus d'unification.

### Les 3 modifications statutaires ont été adoptées

- L'ajout de "féministe" dans le préambule
- Une nouvelle Commission exécutive plus seulement paritaire mais avec « au moins autant de femmes que d'hommes »
- La création d'un pôle AESH.

Depuis La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, des nouveaux personnels sont arrivés dans les établissements : les AESH (accompagnant-es des élèves en situa-

tion de handicap). Après des débuts chaotiques en termes de contrat et droits, la CGT dans sa globalité a toujours œuvré pour la défense de ces personnels. Les obstacles à la syndicalisation de ces personnels sont importants : faible revenus, peur et pression de l'administration. Ces personnels ont rejoint la CGT Educ'Action. Présent-es dans le primaire et le secondaire, en CDD ou CDI, la CGT Educ'Action milite fortement pour un statut de catégorie B.



Le congrès a aussi été l'occasion de saluer en présentiel (enfin !), le départ d'un certain nombre de camarades de la direction.